

Le JSL

Jeudi 19 février 2009

Givry

## Praxyval : la satisfaction mais sans le triomphalisme

**La décision s'est fait attendre avant de tomber : suspension de l'arrêté délivré par le préfet autorisant l'exploitation de Praxyval. Le sentiment d'avoir gagné une première bataille grâce à une mobilisation sans précédent. Pas de cocorico et pas non plus de vindicte.**

La nouvelle est tombée mardi soir en toute fin d'après-midi, le tribunal administratif décidait la suspension de l'arrêté préfectoral autorisant la société Praxyval à exploiter un centre de transit, tri, prétraitement et traitement de déchets industriels et ménagers dangereux à Givry. Une suspension qui donnait satisfaction à la municipalité et aux associations qui depuis plus de six mois se battaient contre cette implantation.

### **Main dans la main;**

Mais aucun triomphalisme tant du côté du premier magistrat, Daniel Villeret, juste un peu de joie, confiant quand même : « je pensais que nous allions perdre aussi, je suis très heureux pour tout le monde car nous avons tous travaillé main dans la main », confiait le maire quelques minutes seulement après que la nouvelle soit tombée.

### **Pas de cocoricos;**

Marc Béchet, vice-président de l'association PCC (Protection de la Côte Chalonnaise), forte en seulement quelques mois d'existence de plus de 800 adhérents mesure aussi ses paroles : « notre but, n'est pas de dire que l'on est satisfait, c'est évident mais c'est aussi et surtout de saluer le travail effectué par le juge qui a rendu cette décision et la conscience dont il a fait preuve. Je ne veux pas faire de cocorico, car, notre problème a toujours été celui de l'intérêt général. Nous avons acquis grâce à cette décision une certaine sérénité mais nous allons devoir aller au fond des choses ».

### **Être entendus;**

Côté viticulteurs, l'heure est aussi à une satisfaction, mesurées par la voix de Jean-Marc Joblot, vice-président de l'Organisation de Défense et de Gestion des Vins de Givry : « nous avons enfin l'impression d'avoir été écouté, entendu ce soir. Nous, viticulteurs qui avons été désinformés - on nous avait parlé d'un centre de poubelles jaunes - nous avons le sentiment que l'on ne nous entendait pas. Que l'on ne voulait pas nous écouter, que l'on pouvait sinistrer un territoire, une profession, les hommes et les femmes qui y travaillent juste pour une opportunité industrielle. Chaque fois que nous discussions avec les autorités, nous avons l'impression que l'on nous prenait pour des illuminés, on nous a dit aussi que nous étions manipulés. Aujourd'hui, j'ai l'impression que quelqu'un nous a écoutés. Reste pourtant à connaître les attendus de la décision. Je voudrais bien savoir ce qui a fait pencher la balance dans cette décision, les dommages au territoire, à la viticulture ou un problème de process ».

Tombée visiblement alors que les Givrotins ne l'attendaient pas sitôt, cette décision est une première étape pour associations et élus, un recours en cassation est possible sous quinze jours pour Pascal Sécula, le Pdg de Praxyval. Ils attendent surtout les fameux attendus, les motivations qui ont présidé à la décision du juge.

Les habitants se coucheront peut-être plus confiants cette nuit.

Meriem Souissi

Réunion publique d'information ce soir à 20 h à la salle des fêtes de Givry.



Une décision qui suspend l'autorisation d'exploitation mais pas la logistique autour des peintures Zolpan